



PAR COURRIEL

Monsieur Eric Filion, Président
Hydro-Québec Distribution
75 Boul. René-Lévesque ouest, 2e étage
Montréal (Québec)
H2Z 1A4

Opitciwan, le 28 décembre 2020

Objet : Centrale de cogénération – Annulation de la subvention de Ressources naturelles Canada

Monsieur Filion,

Comme vous le constaterez à la lecture de la lettre de Ressources naturelles Canada ci-jointe, le dossier d'Opitciwan pour une subvention dans le cadre « Programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées » vient d'être retiré.

Il s'agit d'une décision décevante, basée sur le fait que nous n'avons « pas été en mesure de compléter le processus de diligence raisonnable », principalement en raison des « enjeux à négocier un contrat d'approvisionnement en électricité avec Hydro-Québec ».

Il faut effectivement reconnaître que la lenteur et l'inaptitude d'Hydro-Québec dans la gestion de notre projet de centrale de cogénération à la biomasse a considérablement nuit à notre dossier auprès de Ressources naturelles Canada et d'autres bailleurs de fonds.

Je tiens donc à vous réitérer que, pour le Conseil d'Opitciwan, le projet de centrale de cogénération à la biomasse demeure pour l'instant la seule option valable et acceptée par sa population pour limiter l'usage du mazout léger (Diesel) comme combustible pour les génératrices du réseau autonome de la communauté.

Depuis notre dernière rencontre, nous avons reçu un projet de lettre devant faire suite à votre engagement de nous soumettre un projet d'entente pour guider nos échanges sur l'étude comparative entre le projet de cogénération à celui d'un raccordement. Ce document est loin d'être satisfaisant et soulève des inquiétudes quant à vos intentions.

Dans les circonstances, je vous informe que nous allons vous produire un document plus adéquat au retour des périodes des Fêtes. Il va sans dire que la décision de Ressources naturelles Canada devra être prise en compte dans le cadre de nos échanges à venir.

Enfin, je me dois de vous rappeler, à nouveau, que le projet de centrale de cogénération est fondamental pour notre communauté, non seulement parce qu'il va permettre la continuité des services de distribution d'électricité aux familles d'Opitciwan et combler à long terme les besoins toujours grandissants, mais également parce qu'il constitue un levier de développement économique important pour notre communauté. La population d'Opitciwan croit en ce projet depuis longtemps et s'attend à ce qu'Hydro-Québec agisse comme facilitateur, et non comme inhibiteur du projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Filion, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Claude Mequish, Chef
Conseil de la Première Nation atikamekw d'Opitciwan

p.j. : Lettre de Ressources naturelles Canada

c. c. : Sophie Brochu, PDG d'Hydro-Québec
Julie Boucher, vice-présidente, Communications, affaires gouvernementales et relations avec les Autochtones
Jonatan Julien, Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles
Ian Lafrenière, Ministre responsable des Affaires autochtones